



Règlement du Hackathon – SmartBotCamp[©]

www.smartbotcamp.fr

Préambule

Les hackathons SMART BOT CAMP[©] sont des événements, associant développement et apprentissage de la robotique et de la programmation. Un hackathon est un événement au sein duquel des développeurs volontaires se réunissent afin de faire de la programmation informatique collaborative, sur un ou plusieurs jour(s) : un processus créatif fréquemment utilisé dans le domaine de l'innovation numérique.

Les hackathons SMART BOT CAMP[©] sont des créations originales de la société SMARTEO[©] dont les droits de propriété intellectuelle lui reviennent exclusivement.

Les hackathons SMART BOT CAMP[©] sont coorganisés par :

- SMARTEO, fournisseur d'équipements et détenteurs des droits de propriété intellectuelle SMART BOT CAMP,
- Le ou les partenaire(s) organisateur(s) de SMARTEO[©] (ci-après désigné l'« Organisateur »).

L'Organisateur est responsable de l'aspect pratique et opérationnel de l'organisation du hackathon SMART BOT CAMP[©]. Il sera l'interlocuteur principal du public, des participants ainsi que des éventuels autres partenaires.

Les participants du hackathon SMART BOT CAMP[©], le public sur place, l'Organisateur, les partenaires du hackathon concerné et SMARTEO s'engagent sans réserve à prendre connaissance de ce règlement et à le respecter.

Ceci étant précisé, le présent règlement prévoit ce qui suit :

1. Inscriptions et conditions de participation aux hackathons SMART BOT CAMP[©]

Les inscriptions aux hackathons SMART BOT CAMP[©] font l'objet « d'appels à candidature » se matérialisant par une annonce sur un site internet dédié au hackathon SMART BOT CAMP[©] concerné (ci-après désigné le « Site internet »).

Les participants ou leurs représentants s'ils sont mineurs, doivent s'inscrire en ligne, en remplissant un formulaire d'inscription sur le Site internet.

Les conditions de participation ainsi que la date de clôture des inscriptions sont définies sur le Site internet.

La participation aux hackathon SMART BOT CAMP© est payante. Les détails relatifs aux frais d'inscription sont disponibles sur le Site internet. Il n'est pas exclu que dans certains cas exceptionnels définis par l'Organisateur, les participants soient minorés ou exonérés de frais d'inscription.

Les inscriptions sont ouvertes dans la limite des places disponibles.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription qu'il jugerait contraire ou sans lien avec le public et les objectifs visés par le hackathon SMART BOT CAMP© concerné.

L'Organisateur se réserve le droit de demander à tout moment aux participants de présenter leur pièce d'identité. De plus, il se réserve le droit d'exclure du hackathon SMART BOT CAMP© toute personne troublant son déroulement.

2. Date, lieu et programme de l'événement

L'ensemble des informations relatives à la date, le lieu et le programme du hackathon seront mis en ligne sur le Site internet.

L'Organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler le hackathon SMART BOT CAMP© à tout moment sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Dans le cas d'une annulation du hackathon à l'initiative de l'Organisateur, les participants sont en droit de réclamer le remboursement des frais d'inscription.

Dans le cas où un participant annule sa participation, peu importe les raisons de cette annulation, ce dernier ne peut exiger le remboursement des frais d'inscription.

3. Outils, matériels, équipements informatiques et infrastructures techniques utiles à la participation à l'événement

La liste du matériel et des équipements (notamment informatique, logiciel) dont devra être équipé le participant lors du hackathon SMART BOT CAMP© est indiquée sur le Site internet.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'usage de tout matériel qui ne serait pas conforme aux installations électriques ou aux normes exigées (notamment en termes de risque incendie) pour participer au hackathon SMART BOT CAMP©.

La liste des outils, du matériel, des équipements et des infrastructures techniques que l'Organisateur met à la disposition des participants est listée sur le Site internet.

4. Droits d'auteurs et propriété intellectuelle

Le contenu du programme mentionné ci-dessus est placé sous la licence exclusive de SMARTEO ©.

Sont uniquement exploitables par les tiers, et à des fins non commerciales, les résultats obtenus lors de la session SMART BOT CAMP© sous réserve de mentionner que SMARTEO© est titulaire de la propriété intellectuelle et des droits relatifs à l'évènement.

5. Animateurs de l'événement

L'Organisateur met à la disposition des participants pendant le déroulement du hackathon SMART BOT CAMP© un ou plusieurs animateurs qui seront là pour les accompagner, les orienter et les aider dans :

- la mise en œuvre et la création du projet entrepris dans le cadre du hackathon auquel ils participent,
- la maîtrise de la méthodologie d'apprentissage proposée par SMARTEO ©,
- la familiarisation avec les interfaces de programmation qui seront développées pour certaines applications.

6. Engagements des participants

Toute personne participant au hackathon SMART BOT CAMP® s'engage à répondre au formulaire d'inscription en fournissant des informations sincères.

Les participants devront respecter scrupuleusement les règles de sécurité. Pour ce faire, l'Organisateur du hackathon SMART BOT CAMP® informera et mettra à disposition des participants et du public présent sur place les consignes de sécurité à respecter pendant toute la durée de ce hackathon.

Les participants sont responsables du matériel qui leur est confié et dont ils conservent la garde, des éventuels dommages qui pourraient survenir sur le matériel et logiciels dans le cadre de l'événement.

7. Autorisation de réutilisation non commerciale de l'image et des interventions des apprenants

Les participants au hackathon SMART BOT CAMP® autorisent les organisateurs de ce hackathon à réaliser des photographies ainsi que des enregistrements sonores et audiovisuels dans lesquels leur image est susceptible d'apparaître. A cette fin, toute personne désirant participer au SMART BOT CAMP® devra retourner signée une autorisation d'utilisation de son image accompagnant le formulaire d'inscription.

8. Données à caractère personnel des apprenants

Les informations recueillies à partir du formulaire d'inscription au hackathon SMART BOT CAMP® font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'Organisateur et/ou SMARTEO. Le traitement de ces données à caractère personnel se fait dans le respect des prescriptions de la CNIL.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite « loi informatique et libertés », toute personne dont les informations auront été recueillies a un droit d'accès et de rectification des informations la concernant. Elle dispose également d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement des données la concernant.

9. Accessibilité du règlement de SMART BOT CAMP

Le Règlement peut être consulté sur le site www.smartbotcamp.fr ou pourra être adressé par courriel à toute personne en faisant la demande.

Le règlement sera également affiché dans les espaces du hackathon SMART BOT CAMP® pendant toute la durée de celui-ci et un exemplaire papier sera remis à chaque participant.

10. Loi applicable et opposabilité du règlement

Le Règlement est soumis au droit français.

Le fait de s'inscrire et de participer au hackathon SMART BOT CAMP® implique l'acceptation sans réserve du Règlement.